

**+ de 33 000 places de formation ouvertes chaque
année avec la Région des Pays de la Loire**



**IL Y EN A FORCÉMENT
UNE FAITE POUR VOUS**

SOMMAIRE

PRÉPA : les formations à un projet professionnel
(PRÉPA Rebond, PRÉPA Avenir, PRÉPA Clés) 4

VISA : les formations qualifiantes, formant à un métier
(VISA Métiers, VISA Métiers +, Visa Sanitaire et social) 6

ACCÈS : les formations pour un accès direct à l'emploi
(ACCÈS Emploi, ACCÈS Entrepreneur, ACCÈS Évolution) 8

Tableau général de l'offre de formation régionale 10

Chiffres clés



10 059 stagiaires
rémunérés par
la Région des Pays
de la Loire



39,9% de femmes
formées en 2017



538,7 M€ pour
les formations
professionnelles
en 2018

ÉDITO



**Christelle
MORANÇAIS**
Présidente
de la Région
des Pays
de la Loire

© Région Pays de la Loire / Ouest Medias

Région Formation, c'est l'offre de formation professionnelle continue de la Région des Pays de la Loire à destination des demandeurs d'emploi. Repensée en 2017, elle est désormais structurée en trois programmes formant le continuum d'un parcours vers l'emploi :

Programme « Région Formation - PRÉPA » : pour aider les demandeurs d'emploi les plus en difficulté à définir un projet professionnel réaliste et / ou acquérir les savoirs de base.

Programme « Région Formation - VISA » : pour permettre aux demandeurs d'emploi d'acquérir un premier niveau de qualification ou d'accroître celui qu'ils possèdent déjà, en les formant aux métiers pour lesquels des besoins de recrutement sont signalés.

Programme « Région Formation - ACCÈS » : pour faciliter l'accès direct à un emploi repéré, ou à la création / reprise d'entreprise.

« TÉMOIGNAGE

« Grâce à une formation PRÉPA Clés financée par la Région, j'ai repris confiance en moi et me suis rendu compte qu'il fallait que je change de métier. J'ai décidé de me tourner vers le secteur de la petite enfance, et après une formation dans ce domaine j'ai monté un projet de maison d'assistantes maternelles. »

Katia G, **bénéficiaire de la formation PRÉPA Clés**



PRÉPA Rebond

Préparation à l'insertion socio-professionnelle

Les objectifs ? Permettre à des jeunes déscolarisés, et aux demandeurs d'emploi de longue durée ou bénéficiaires du RSA, de lever leurs difficultés d'ordre socio-éducatif et d'initier une dynamique de projet professionnel. Ce dispositif est en partenariat avec les collectivités territoriales (Départements, agglomérations).

Pour qui ? Les publics jeunes ou adultes, déscolarisés ou désocialisés.

Les prérequis : La motivation, avoir un niveau A2 (à l'oral).

Dispositifs intégrés

Parcours sans rupture permettant l'identification d'un projet professionnel et l'acquisition d'une certification.

Les objectifs ? Proposer un accompagnement individualisé à un public non qualifié : de la construction/validation d'un projet professionnel jusqu'à l'acquisition d'une certification (de niveau 3 voire 4) puis l'accès à l'emploi.

Pour qui ? Jeunes et adultes ayant besoin d'être remobilisés et accompagnés sur la durée. Personnes les moins qualifiées ou les plus éloignées géographiquement ou socialement de la formation.

Les prérequis : Être âgé d'au moins 16 ans, être volontaire et motivé, avoir un niveau A2 à l'oral.

PRÉPA Avenir

Découverte des secteurs professionnels et validation d'un projet professionnel

Les objectifs ? Découvrir des secteurs vecteurs d'emploi et construire un projet professionnel réaliste. Ce dispositif propose des actions de formations permanentes et individualisées et les projets sont validés par des jurys professionnels.

Pour qui ? Les demandeurs d'emploi jeunes ou adultes en difficulté d'insertion professionnelle.

Les prérequis : Avoir levé les freins à l'entrée en formation professionnelle, la motivation, niveau A2.

Les modalités d'accès : validation du projet de formation par un réseau valideur (Mission locale, Pôle emploi, Cap Emploi, Département).

Possibilité de périodes d'immersion en CFA (Découverte apprentissage) et de suite de parcours par apprentissage.

PRÉPA Clés

Acquisition des compétences clés

Les objectifs ? Permettre aux stagiaires d'obtenir la certification CléA et le DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires) par le biais d'actions de formations permanentes et individualisées.

Pour qui ? Les publics en situation d'illettrisme, niveau 4 maximum, demandeur d'emploi ou salarié en démarche individuelle, salarié en contrat aidé au sein d'une structure d'insertion par l'activité économique.

PRÉPA Avenir - 2

Découverte des métiers, validation d'un projet professionnel pour des demandeurs d'emploi non francophones

Les objectifs ? Permettre aux stagiaires concernés de construire et de valider un projet professionnel à travers la découverte des secteurs et des métiers qui recrutent, la connaissance du fonctionnement de la société française et le monde du travail et le développement des compétences linguistiques.

Pour qui ? Les demandeurs d'emploi non francophones ou ne maîtrisant pas la langue française et n'ayant pas validé de projet professionnel en France.

Les prérequis : Volontaire et motivé, avoir levé les freins, niveau A1 oral, titre de séjour valide autorisant à travailler.

Les prérequis : La motivation, niveau A2 à l'oral, avoir levé les freins à l'entrée en formation professionnelle.

Les modalités d'accès : validation du projet de formation par un réseau valideur (Mission locale, Pôle emploi, Cap Emploi, Département, Chantier d'insertion).



Formations
qualifiantes,
formant à
un métier

« TÉMOIGNAGE

J'ai découvert le métier d'aide-soignant pendant mes stages au lycée, puis j'ai appris que le Conseil régional proposait des formations qualifiantes. J'ai choisi cette formation pour le taux de réussite qui est très bon, et j'ai pu effectuer six stages dans six services différents pour conforter mon choix. Deux jours après l'obtention de mon diplôme, j'avais déjà signé pour un contrat de plus d'un an ! »

Valentin M, **bénéficiaire de la formation VISA Sanitaire et social**



VISA Métiers

Des qualifications collectives en lien avec les besoins en compétences de l'économie régionale

Les objectifs ? Proposer aux demandeurs d'emploi de véritables solutions de retour à l'emploi et répondre aux besoins structurels de l'économie régionale. Les qualifications sont structurées autour de la quinzaine de grands secteurs de l'économie ligérienne et des secteurs de pointe ou d'avenir.

Pour qui ? Pour les demandeurs d'emploi jeunes ou adultes ayant validé un projet professionnel, tout niveau mais avec une priorité pour les publics peu qualifiés.

Les prérequis : La motivation, avoir un niveau DELF A2 minimum, avoir levé les freins à l'entrée en formation professionnelle.

Les modalités d'accès : validation du projet de formation par un réseau valideur (Mission locale, Pôle emploi, Cap Emploi).

VISA Métiers +

Des formations qualifiantes individualisées

Pour qui ? Dans une logique de complémentarité sectorielle et territoriale avec VISA Métiers, ce dispositif permet de financer les achats individuels de formation et de VAE des demandeurs d'emploi pour accéder à la formation. Ces formations certifiantes préparent à l'exercice des métiers en tension (selon arrêté préfectoral).

Il s'agit d'un dispositif complémentaire à l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) de Pôle emploi.

VISA Sanitaire et social

Des formations qualifiantes accessibles à tous les publics

Pour qui ? Ces formations sont ouvertes aux demandeurs d'emploi, aux jeunes en poursuite de scolarité, aux salariés en reconversion ou promotion sociale/professionnelle. Des conventions sont mises en place avec les instituts de formations sanitaires et sociales pour alléger les coûts de formation ou rendre gratuites les formations de niveaux 3 et 4 pour certains publics éligibles. La Région est compétente sur la carte des formations et sur l'agrément des formations quels que soient les publics accueillis et les voies d'accès.

Quelques chiffres...



87%
taux d'insertion
à 6 mois
en 2017



35
établissements
et instituts
de formation



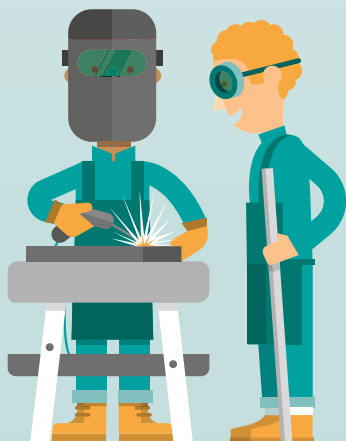
1554
bourses d'études
octroyées par la Région
des Pays de la Loire



Formations
pour un accès
direct à l'emploi

« TÉMOIGNAGE

J'étais auparavant assistante commerciale et comptable, mais cela ne me plaisait plus. Avec la Région, j'ai pu bénéficier d'un Contrat de qualification professionnelle (CQP) Crêperie effectué à Saint Jean de Monts sur 8 semaines. Par bouche à oreille, j'ai appris qu'un restaurant souhaitait diversifier son offre de restauration. Pendant mes quatre semaines de stage, j'y ai donc proposé des crêpes. Cette nouveauté a plu aux clients et à l'issue de ma formation j'ai signé un CDD qui s'est ensuite transformé en CDI. »
Gwenaëlle D, **bénéficiaire de la formation ACCÈS Emploi**



ACCÈS Emploi

Des formations d'adaptation à l'emploi

Les objectifs ?

- un programme pour rapprocher l'offre d'emploi d'une entreprise avec un demandeur d'emploi en ajustant ses compétences,

- des formations courtes, individualisées, avec un engagement de l'entreprise à recruter,

- un programme mis en œuvre par Pôle emploi et les OPCO* via les dispositifs AFPR* et POE* Individuelle ou Collective,

- un déploiement territorialisé en lien avec les acteurs économiques locaux, à l'échelle des bassins d'emploi de la Région.

* OPCO : Opérateur de compétences
AFPR : Action de formation préalable au recrutement
POE : Préparation opérationnelle à l'emploi (individuelle POEI ou collective POEC)

ACCÈS Entrepreneur

Des formations à la création ou à la reprise d'entreprise

Les objectifs ? Assurer un accompagnement de qualité et adapté aux demandeurs d'emploi porteurs d'un projet de création ou de reprise et améliorer le taux de concrétisation et la pérennisation de ces projets.

Quatre types de prestations sont proposés :

1. Évaluation du projet.
2. Formation professionnelle.
3. Structuration financière.
4. Accompagnement post création.

Le suivi de trois prestations minimum est obligatoire dont les prestations 1 et 4.

Pour qui ? Pour tous les demandeurs d'emploi ayant un projet de création/reprise d'entreprise.

Les prérequis : Maîtriser les compétences générales et professionnelles, posséder la qualification professionnelle nécessaire à la future activité, être sorti de formation initiale depuis au moins 6 mois.

ACCÈS Évolution

Formation des salariés et gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)

Les objectifs ? Soutenir la formation certifiante des salariés en évolution professionnelle notamment via le Compte Personnel de Formation et développer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

Ce programme est mis en œuvre avec les partenaires sociaux via des conventions avec les OPCO.

Pour qui ? Prioritairement pour les salariés dont l'entreprise connaît des mutations économiques et les salariés de l'insertion par l'activité économique.



Région

PAYS DE LA LOIRE

TOUTES LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES CONTINUES
DE LA RÉGION POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI
ET LES SALARIÉS



PRÉPA
RÉGION
FORMATION

Formations
à un projet
professionnel

PRÉPA Rebond
remobilisation socio-professionnelle

—
PRÉPA Avenir
découverte des secteurs
professionnels et validation
d'un projet

—
PRÉPA Clés
acquisition des compétences clés



VISA
RÉGION
FORMATION

Formations
qualifiantes,
formant à un
métier

VISA Métiers
formations qualifiantes collectives
à un métier

—
VISA Métiers +
formations qualifiantes individuali-
sées

—
VISA Sanitaire et social
formations sanitaires
et sociales



ACCÈS
RÉGION
FORMATION

Formations pour
un accès direct
à l'emploi

ACCÈS Emploi
formations
d'adaptation à l'emploi

—
ACCÈS Entrepreneur
formations à la création
ou reprise d'entreprises

—
ACCÈS Évolution
formations
des salariés et GPEC (Gestion
prévisionnelle des emplois
et compétences)

Cette offre est complétée par des formations spécifiques
destinées aux personnes détenues.

**Retrouvez toutes les
informations sur**

choisirmonmetier-paysdelaloire.fr

0 800 200 303

**Service & appel
gratuits**



**INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES**



Région

PAYS DE LA LOIRE